

redressés sur les élytres, testacé-rougeâtre, avec les élytres d'un noir verdâtre, l'abdomen et les cuisses postérieures obscurcis. Tête grosse, assez rétrécie derrière les yeux qui sont noirs; antennes longues, testacées; prothorax plus long que large, nettement élargi vers le milieu, fortement ponctué sur le disque; élytres plus larges que le prothorax, un peu élargis au milieu, atténués postérieurement, subarrondis au sommet, à ponctuation fine et écartée; cuisses robustes, antérieures munies d'une large dent tronquée au sommet, tibias légèrement sinués. Long. 6 mill.

Indes Malaises : Wallardi (coll. Pic).

Voisin de *F. Corbetti* Pic, en diffère par la tête testacé-rougeâtre, la coloration moins verte des élytres qui sont, en outre, moins pubescents.

Anthicus robustithorax, n. sp. — *Subparallelus, nitidus, fere glaber, rufescens, oculis nigris, elytris postice late nigro brunnescentibus.*

Subparallèle, brillant, presque glabre, roussâtre, avec le prothorax et les membres plus clairs et environ les deux tiers postérieurs des élytres rembrunis. Tête large, subarquée postérieurement, à ponctuation forte, assez rapprochée, avec une faible carène médiane lisse; yeux noirs; antennes grêles, assez longues; prothorax robuste, trapézoïdiforme, à angles antérieurs subarrondis, à ponctuation assez forte et rapprochée; élytres peu plus larges que le prothorax, pas très longs, subparallèles, conjointement arrondis au sommet, à ponctuation analogue à celle du prothorax mais plus écartée; cuisses un peu épaissies. Long. 2,5 mill.

Afrique australe : Rhodesia (coll. Pic).

Cette espèce, qui offre la coloration de *A. floralis* L. avec une forme différente, peut prendre place près de *A. trapezithorax* Pic, dont elle est très distincte par la coloration et la forme plus allongée.

Description d'un *Bythinus* nouveau de France

[COL. PSELAPHIDAE]

par J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Bythinus* (*Bythinopsis* Raffr.) *Lavagnei, n. sp. — ♂. — *Rufotestaceus, nitidus, pube pallida longiuscula, arcuata, vestitus; oculis*

vix conspicuis; capite subtus gibboso, ibidem spinula acuta arcuata armato; palporum articulis secundo tertioque evidentissime granulatis; antennarum articulo basali longissimo, versus basin attenuato, secundo subelliptico, tertio rotundato, subquadrato, ceteris transversis; femoribus anticis subtus basin versus crenulatis; tibiis anticis mediisque apicem versus leviter incrassatis; tarsi anticis mediisque valde dilatatis ac compressis. — Long. : 1,2 mill.

♀ ignota.

Habitat in Gallia meridionali prope urbem Montpellier.

Ce nouveau *Bythinus* ressemble aux autres espèces du même groupe, et particulièrement aux individus microphthalmes du *B. algericus* Raffr.

Ses léguments, d'un roux testacé brillant et uniforme, sont revêtus d'une pubescence pâle composée de poils assez longs et arqués; par contre ils sont absolument dépourvus des longues soies tactiles qu'on observe chez le *B. (Trichobythus) anophthalmus* Dod. et le *B. (Eccoptobythus) paradoxus* Dev.

La tête, de forme trapézoïdale, est creusée en dedans et en avant de l'emplacement des yeux d'une fossette arrondie assez profonde; sur la partie antérieure du front règne un sillon à fond plat, en forme d'Y renversé, dont la branche antérieure sépare les tubercules antennaires. Les yeux ne sont représentés que par un très petit nombre d'ommatidies non pigmentées. Vue de côté, la gorge paraît gibbeuse en dessous; derrière la gibbosité se détache une longue épine recourbée et très aiguë, dont la convexité est tournée vers l'arrière (1).

Le 2^e article des palpes, très développé et un peu incurvé, est couvert de grosses granulations très visibles; sur le 3^e, beaucoup plus petit, on remarque également quelques tubercules; le dernier article est oblong et assez fortement atténué vers l'extrémité; sa face inférieure ne paraît présenter ni concavité ni fossette.

Les antennes sont assez longues; le premier article est très grand, allongé, près de quatre fois plus long que sa largeur maximum, le



Fig. 1. — *Bythinus Lavagnei* Dev., ♂. — Profil schématique de la tête; gr. 70.

(1) La conformation de la gorge est presque identique à celle décrite et figurée par P. DE PEYERIMHOFF pour le *B. algericus* (*Bull. Soc. ent. Fr.*, [1910], p. 287). Chez le *B. paradoxus* Dev., la gorge du ♂ porte une épine analogue, mais un peu moins grêle.

second subelliptique, un peu plus long que large; les articles suivants du funicule sont suborbiculaires et peu à peu transversaux; ceux de la massue sont revêtus d'un feutrage de poils très fins et très serrés.

Le pronotum, nettement rétréci en arrière, est marqué du sillon basal arqué habituel dans le genre *Bythius*; sa surface paraît légèrement rugueuse en arrière de ce sillon.

Les élytres sont convexes; leur ponctuation est rare et assez peu profonde; les fossettes de la base sont petites et bien accusées.

Les pattes sont relativement longues et grêles. Les fémurs antérieurs sont très distinctement crénelés au bord interne de leur base. Les tibias antérieurs et intermédiaires sont très légèrement épaissis vers l'extrémité; les postérieurs paraissent inermes. Le 2^e article des tarsi antérieurs et intermédiaires, très développé, à la fois dilaté et comprimé, a un peu la forme d'une lame de faux.

La description ci-dessus est faite sur des individus appartenant évidemment au sexe ♂; la ♀ est encore inconnue.

Hérault : garrigues de Mireval près Montpellier (H. LAVAGNE!) trois individus, capturés en criblant le terreau de feuilles décomposées qui s'accumule au pied des grosses touffes du *Cistus albidus* L.

L'ensemble des caractères du *B. Lavagnei* le place dans le voisinage immédiat du *B. algericus* Raffray avec lequel il a une très grande affinité. Mais l'espèce française se distingue nettement de celle d'Afrique par un certain nombre de détails, notamment par la crénelation des fémurs antérieurs et par la dilatation plus accusée des tarsi du ♂.

J'ai signalé plus haut que les *B. anophthalmus* Dod. et *B. paradoxus* Dev., dont les ♂ ont certains caractères identiques à ceux du *B. Lavagnei* (dilatation des tarsi chez le premier, armature de la gorge chez le second), s'en distinguent essentiellement par les longues soies tactiles qui hérissent leurs léguments.

Quant au *B. Namboui* Guill., décrit de Montélimart et non encore retrouvé, l'auteur mentionne également chez lui la présence de longues soies sur les côtés du corps et donne les fémurs comme inermes. On ne peut donc songer à y rapporter l'insecte de Montpellier.